

Assemblée des délégués de la Société Pédagogique Valaisanne		
Date : 8 juin 2013	À 8h15	Salle communale d'Evionnaz
Présidente de l'Assemblée des délégués SPVal : Evelyne Mettan		

Partie syndicale

Ouverture de l'Assemblée

- ❖ Evelyne Mettan, Présidente de l'Assemblée des délégués SPVal, ouvre l'Assemblée en saluant les personnes présentes et en remerciant celles qui l'ont aidée à mener à bien sa tâche.
- ❖ Contrôle des présences : 163 délégués présents, majorité fixée à 82.
- ❖ Désignation des scrutateurs : Elisabeth Coquoz, Patrice Fournier, Eric Darbellay et Catherine Boni

Comptes et rapport des vérificateurs

- ❖ Anne-Marie Mesiano présente les comptes de l'exercice 2012.
- ❖ Afin de remercier la SPVal qui a œuvré pour une augmentation de salaire d'environ CHF 200.--, Thierry Emery a versé la première augmentation de CHF 200.- à la SPVal. Anne-Marie Mesiano l'en remercie publiquement.
- ❖ Outre les dépenses de CHF. 22'220.45 liées au projet Eurofin Hospitality, Anne-Marie Mesiano relève l'augmentation de CHF 106'046.90 due à l'augmentation du temps de décharge du Président de la SPVal.
- ❖ Anne-Marie Mesiano relève que la perte de CHF 53'955.55 est moins grande que celle prévue au budget qui se montait à CHF 70'650.-.
- ❖ Le total du passif se monte à CHF 570'221.30.
- ❖ Vérificatrices des comptes : Marie Moulin et Katalin Epiney. Cette dernière lit leur rapport et relève l'excellente tenue des comptes par notre administratrice, ce dont elle la remercie.
- ❖ Les comptes de l'exercice 2012 sont approuvés à l'unanimité.

Budget 2014

- ❖ Le budget est présenté par le Président de la SPVal, qui relève qu'il s'agit en fait d'un acte politique.
- ❖ Ce budget est à nouveau déficitaire. Nous puisons dans notre fortune qui est encore respectable mais il faut envisager une augmentation des cotisations dans un futur assez proche. Didier Jacquier relève que ce qu'il gagne correspond au salaire d'un enseignant de son âge. Un vieux président coûtant cher à la SPVal, il lance une invitation à la jeunesse pour le remplacer.
- ❖ Le budget 2014 est adopté à l'unanimité.

Résolutions

- ❖ Les résolutions étant nombreuses cette année, Evelyne Mettan propose le mode de faire suivant : chaque résolution sera présentée brièvement, puis un classement par ordre de priorité sera réalisé à l'aide d'enveloppes numérotées de 1 à 5 dans lesquelles chaque participant glissera un billet de couleur correspondant à celle de la résolution qu'il a choisie.
- ❖ Pendant que les scrutateurs s'affairent à compter les billets au fond de la salle, Didier Jacquier glisse son message concernant la partie syndicale de cette AD.
 - Ces dernières semaines, il est devenu une star médiatique. Il demande aux délégués SPVal de garder **l'unité**. On a le droit d'avoir des idées différentes, mais il faut éviter les conflits de personnes. Notre Président lit un message désagréable à son encontre paru sur le site du Nouvelliste qu'il ne considère pas comme représentatif de la réalité. La polémique à laquelle il y est fait allusion est due à ce que le Président de la SPVal a voulu rappeler la loi du 14 septembre 2011 votée par le Grand Conseil.
 - Il avertit les délégués de faire attention lorsqu'ils s'exprimeront durant la partie ordinaire de l'AD, les médias étant à l'affût ; il souhaite que nous présentions un front uni.
 - Il ne faudra pas s'étonner de voir des chaises réservées aux invités vides. Interdiction a été signifiée aux cadres et aux inspecteurs de répondre favorablement à notre invitation : M. Oskar Freysinger représentera seul le Département.

- Nicolas Pierroz relève qu'on ne politise pas la SPVal. Il remercie Didier Jacquier de souligner qu'il faut garder l'unité et demande s'il faut se passer des médias lors de la partie ordinaire de l'Assemblée pour empêcher les mensonges de circuler, ce qui déclenche rires et applaudissements. Le Président de la SPVal précise qu'il ne faut pas confondre « politique » et « partisan ». Olivier Solioz, Président de l'Association du Personnel enseignant du district de Conthey, recommande de ne pas renvoyer la presse afin de donner une bonne image de notre association. L'Assemblée refuse presque à l'unanimité de fermer à la presse la partie ordinaire de l'AD.
- ❖ Après d'enrichissants débats, quatre résolutions de l'AD * seront présentées à M. Freysinger :
 - « Pour un échéancier raisonnable dans la mise en application du PER »
 - « Pour une diminution du nombre d'élèves par classe, condition incontournable à la réussite de la mise en œuvre du PER et des MER »
 - « Dossier d'évaluation »
 - « Pour un assouplissement des conditions nécessaires à l'enseignement des L2-L3 »
 - Quant à la résolution portant sur les indemnités de déplacement pour formations obligatoires, elle pose la question de la place des enseignants au sein du personnel de l'Etat. Proposition est faite de continuer sur cette lancée, d'améliorer cette résolution pour la présenter une autre année.
- ❖ Après s'être assurée qu'il n'y avait plus d'intervention pour les divers, Evelyne Mettan invite l'Assemblée à prendre une pause avec un café et une pomme à croquer.

*Ces quatre résolutions se trouvent sur le site SPVal.

Partie officielle

Ouverture de l'Assemblée

- ❖ Evelyne Mettan, Présidente de l'Assemblée des Délégués de la SPVal, ouvre l'assemblée et accueille les autorités présentes, tout en regrettant de ne pouvoir saluer les représentants du Service de l'Enseignement et les inspecteurs. Elle présente les membres du Bureau de l'AD et adresse un plaidoyer pour une meilleure reconnaissance du rôle des maîtresses AC&M dans l'enseignement en général, dans la mise en place du PER et dans les diverses tâches qu'elles assument dans l'école.
- ❖ **Mot de bienvenue de la Commune d'Evionnaz**
Mme Christiane Rey Jordan, Présidente de l'Association Scolaire Intercommunale d'Evionnaz, Dorénaz et Collonges, nous invite à visiter les hauts de la Commune d'Evionnaz et nous recommande l'auberge de Salanfe. Elle connaît les difficultés liées à la prise en charge et au transport des élèves. La loi sur l'enseignement primaire doit garder l'enfant au centre de nos préoccupations et également tenir compte des familles telles qu'elles sont aujourd'hui. Ce que chaque enseignant donne aux enfants qui lui sont confiés, c'est un peu de lui-même. Mme Rey Jordan nous remercie de permettre à l'enfant de découvrir en lui ses talents et son potentiel afin de pouvoir les développer. Son discours est fort applaudi.
- ❖ **Contrôle des présences**
Le tableau de la partie syndicale est affiché à l'écran : 163 délégués présents, majorité fixée à 82.
- ❖ L'ordre du jour est approuvé tel que présenté.
- ❖ Le PV de l'AD du 2 juin 2012 à Martigny est accepté à l'unanimité.
- ❖ **Nominations statutaires :**
Géraldine Maret est représentante du District d'Entremont au CC et Damien Berset, du district de Sion.
Emilie Piatti entre à la Commission pédagogique en tant que représentante du district d'Entremont.
On est à la recherche d'un délégué du district de Conthey pour la Commission Pédagogique.
Antonio Sabino, du district de Sierre, intègre la CIM.
On est toujours à la recherche d'un Président de l'AD 2016 dans le district d'Entremont.

Rapport d'activité

- ❖ **FMEP, Mme Marylène Volpi Fournier, Présidente**
Mme Volpi Fournier évoque la récente rencontre d'une délégation du Comité Fédératif de la FMEP avec le Conseil d'Etat in corpore, un usage en vigueur depuis 1979 et réglé par la convention que la FMEP a avec le Conseil d'Etat, signée le 12 décembre 2011. Le 5 juin 2013, elle était accompagnée par Didier Jacquier, en tant que Président de la SPVal, Société membre de la FMEP.
Les objectifs poursuivis au niveau budgétaire sont les suivants :
 - Politique salariale : le maintien du principe de la progression salariale et de son échelle
 - Garantie de la compensation intégrale du renchérissement : 0,2 %
 - Rattrapage du coefficient de progression salariale de 0.3 pt

<ul style="list-style-type: none"> • Revalorisation des différents groupes socio-professionnels, en lien avec la LEP, article 49 ; les 3 périodes supplémentaires pour la coordination et la préparation des cours sont accordées aux enseignants. • Revalorisations salariales pour le SEC I et l'Ecole Professionnelle. <p>Les discussions sur la LEP entraînent des décisions d'ordre pédagogique et surtout d'ordre financier.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le Conseil d'Etat enverra à la FMEP un courrier de clarification concernant la question des sans-papier. ❖ Convention de l'Etat du Valais sur mandat du Parlement concernant la Loi sur le Statut et la loi sur le traitement du personnel de l'Etat : le partenariat social réglé par la convention signée le 12.12.2011 reste en vigueur. ❖ Pas de possibilité de dénoncer cette convention de façon unilatérale par un membre FMEP ou un Conseiller d'Etat, selon l'article 5 que cite Mme Volpi Fournier. ❖ Deux rencontres par an, une sur le budget, une sur la politique du personnel seront organisées à l'avenir. ❖ La FMEP a constaté la fragilisation de la fonction d'un employé d'Etat. ❖ La LEP est dans les mains du Parlement. Les difficultés sont plutôt d'ordre budgétaire. Il faut encore attendre le délai référendaire. On ne peut guère espérer une entrée en vigueur de la LEP avant 2015 – 2016. <p>En l'absence de M. Patrice Vernier, Mme Volpi Fournier nous parle de la CPVAL, suivie de près par la FMEP.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Fixation du taux technique à 3% pour les actifs et 3.5% pour les retraités. ❖ Fixation du taux initial : La CPVAL souhaite introduire un taux initial rétroactif au 01.01.2011 afin de constituer un « bas de laine » pour « réparer » les pertes sur le marché boursier. <p>Evelyne Mettan remercie Mme Volpi Fournier pour son énergie et son engagement. Elle excuse l'absence de M. Patrice Vernier.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ SER, M. Georges Pasquier, Président <p>Dans ses salutations, M. Pasquier s'adresse à M. le Conseiller d'Etat en regrettant de ne pouvoir le faire pour les autres membres du gouvernement. Il nous apporte le salut des Jurassiens présents à Delémont, des Genevois, des Vaudois, de nos Collègues du Jura Bernois (au nombre de 4000) et même des enseignants français réunis à Saint-Malo ainsi que des membres de la LCH à Baden.</p> <p>Le 16 mars 2013, les enseignants bernois étaient dans la rue et le 16 juin 2013, ce sera au tour des Fribourgeois. La SPVal est la 2^{ème} association romande suivant le nombre de ses membres et se distingue au niveau de la qualité de l'intégration.</p> <p>Le PER est à l'origine d'une ambiance morose, le poids de l'administration et de la formalisation plombent un métier qui devrait respirer.</p> <p>Période incertaine :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Héritage CIIP : il n'y a plus que trois ministres en fonction en 2003 qui sont encore en place. 2) Pénurie d'enseignants (Beaucoup de départs à la retraite) et entre 10 à 15% d'augmentation du nombre des élèves. 3) Langues : le SER dit que l'on va dans le mur. Il faut revisiter le concept des langues 2003. La LCH rencontre les mêmes problèmes de l'autre côté de la Sarine. 4) Georges Pasquier recommande aux enseignants l'initiative AVS Plus en leur demandant de la signer. <p>La deuxième journée suisse de l'éducation aura pour thème l'économie.</p> <p>Evelyne Mettan remercie M. Pasquier de nous avoir apporté une ouverture vers la Suisse entière.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ SPVal, Didier Jacquier <p>L'intégralité de l'intervention du Président de la SPVal figure en annexe à ce PV.</p> <p>Ce discours a été chaleureusement et longuement applaudi par les délégués.</p>

<p>Présentation des résolutions</p> <p>Didier Jacquier présente au Chef de Département les résolutions discutées dans la première partie de l'AD :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ « Pour un échéancier raisonnable dans la mise en application du PER » qui demande de reculer d'une année la mise en application. ❖ « Pour une diminution du nombre d'élèves par classe, condition incontournable à la réussite de la mise en œuvre du PER et des MER ». ❖ « Dossier d'évaluation » Les enseignants demandent au DFS de réétudier ce dossier et de revoir l'arrêté sur l'évaluation du 22 juin 2011. ❖ « Pour un assouplissement des conditions nécessaires à l'enseignement des L2-L3 » Souhait de renégocier le

niveau B1, afin qu'il soit considéré comme suffisant pour enseigner à l'école primaire

Ces résolutions sont des revendications de la base.

Axes prioritaires du CC :

- Renégociation du partenariat avec le DFS
- Mise en place d'un service des ressources humaines qui correspond au nouveau statut des enseignants
- Collaboration à la mise en place d'une LEP qui permettra à l'école valaisanne de jouer son rôle à long terme
- Passage de 33 à 30 périodes
- Ecole inclusive qui agisse en amont avant que des élèves deviennent ingérables
- Apporter son appui au livre blanc du SER
- Améliorer les stratégies de communication : fierté de présenter le nouveau site internet de la SPVal avec un merci spécial à Nicolas Bressoud qui y a beaucoup travaillé
- Plateforme pour partager les ressources pédagogiques
- Collaboration avec les organismes partenaires de la SPVal :
 - la HEP représentée par Patrice Clivaz, son directeur ici présent,
 - l'AVDEP, l'association valaisanne des Directeurs de l'Ecole Primaire,
 - la FMEP, noble confrérie qui assure le partenariat de la SPVal avec le Conseil d'Etat.

Questions des délégués

Raymond Lemasson, du district de Martigny :

- Les examens de fin d'année permettent de savoir si on a atteint les objectifs. Ces épreuves pseudo-scientifiques peuvent servir à comparer les enseignants. Des examens sont élaborés aussi dans les autres cantons.
- Les directeurs sont autorisés à agir comme des inspecteurs. La loi leur donne des compétences pédagogiques. Cette situation demande une clarification.

Anny Dayer, du district de Conthey :

- S'adressant au nouveau Chef de Département, Anny Dayer parle de la population hétérogène des classes et demande quelle est la vision de M. Freysinger de l'intégration dans les classes obligatoires.
- Comment le PER satisfait-il les attentes de M. Freysinger par rapport à l'importance qu'il veut redonner aux savoirs fondamentaux ?
- Elle s'inquiète de la féminisation de la profession. Comment lui redonner ses lettres de noblesse ?

Allocution de M. Oskar Freysinger, Chef du DFS

M. Freysinger affirme qu'il est venu seul à notre assemblée pour avoir un contact direct sans filtre avec les enseignants parce qu'il n'a pas de raison d'avoir peur parmi des amis. Il rappelle la séance cordiale qu'il a eue avec le Président de la SPVal.

En 1997-98, il s'est battu contre la mise en application de la loi E2000 et il a découvert à cette occasion qu'on se moquait de la base, ce qui l'a décidé à entrer en politique afin de mettre son énergie au service de ses concitoyens.

Concernant l'Education, il n'y a pas de construction de l'être sans construction du savoir. Il ne faut pas se contenter du nivellement par le bas, mais emmener les enfants au haut de la montagne, pour voir plus loin.

M. Freysinger assure aux enseignants que le Département sera bienveillant avec eux. Privilégiant le contact direct, il n'interviendra que là où il y a un problème. Il veut la diminution de la bureaucratie au profit de l'enseignement.

Ayant vécu notre situation, M. Freysinger souhaite défendre la profession contre la médisance. Il a vu une dérive de l'enseignement le jour où on a voulu en faire des théories. La pédagogie n'est pas une science exacte, c'est un art de vivre. On transmet ce qu'on est. Chacun est différent, unique, irremplaçable.

Son Département, le DFS, Formation et Sécurité, présente les deux côtés de la médaille. Si on rate la formation d'un adolescent, il y a un dysfonctionnement de son comportement et le jeune se retrouve en prison.

La qualité de notre école est bonne: M. Freysinger a constaté qu'à l'examen d'entrée à la Police, il y a 25% d'échec chez les candidats valaisans et 60% chez les vaudois.

Concernant la question sur les savoirs fondamentaux et le PER, Harnos laisse à chaque canton 15% de marge, et dans la LEP, ils sont utilisés pour le renforcement des math et de la langue maternelle.

Citant les exigences Harnos : entrée à l'école à quatre ans, l'enseignement des langues L2 et L3, la mise en place des directions et les 15% qui nous laissent libres sur le programme, M. Freysinger évoque l'avancement de la loi sur l'enseignement primaire.

Il ne pense pas qu'il y aura une troisième lecture, envisageant que la moitié des amendements soient retirés. Il nous conseille d'aller rencontrer des députés. Les problèmes financiers auront une influence prépondérante.

La tendance que M. Freysinger a ressentie en commission est le renforcement du temps de travail du maître de

classe. L'idée d'« équipe pédagogique » disparaît au profit d'une collaboration entre les différents intervenants. Pour la première année d'école, on parle de mi-temps jusqu'à Noël puis de laisser ensuite la place à l'autonomie communale.

Venant aux résolutions, citant le problème rencontré par un directeur d'école, M. Freysinger souhaite réétudier le niveau B2 exigé. Le Chef du Département a le souci des petits centres dans les vallées latérales, la loi dit qu'il faut maintenir le lieu de scolarisation sur le lieu de domicile de l'élève. En ce qui concerne la résolution « 18 élèves », cela va être plus difficile, vu les exigences financières. La mise en place d'un responsable des ressources humaines est en cours. Quant aux semaines -1 +1, notre Chef de Département ne veut pas de comptes d'apothicaire. Chaque enseignant fait déjà ces semaines : formation continue, préparation de l'année, réunions pour la rentrée. L'intégration doit être dictée par le bien de l'élève et de la classe. La féminisation sera difficile à corriger.

M. Freysinger conclut son intervention en nous assurant de sa collaboration avec la SPVal et son Président. Le partenariat n'est pas remis en question.

Questions directes à M. Oskar Freysinger :

- ❖ Nicolas Bressoud demande à M. Freysinger son opinion sur le HEP. Le Chef du Département répond que la HEP va être mise sous la loupe, il y aura discussion avec la direction. Des problèmes de gestion se posent.
- ❖ Séverine Damay Reuse incite M. Freysinger à visiter une classe enfantine ou primaire comme elle l'avait fait avec M. Roch, afin de venir voir la base. Celui-ci accepte son invitation. Il a fait l'Ecole Normale et a enseigné à l'école primaire.

Divers

Avant de passer aux divers, sous les applaudissements nourris de l'Assemblée, Evelyne Mettan remet un cadeau à Didier Jacquier avec ces mots : « Merci pour tout ce que tu fais, pour tout ce que tu es. »

Elle remet également un présent à Anne-Marie Mesiano pour son travail d'administratrice.

Elle remercie également les autres membres du Bureau de l'AD : Odile Dorsaz et Frédéric Clivaz.

Didier Jacquier prend le micro pour féliciter la Présidente de cette assemblée.

Evelyne Mettan donne des informations pour la visite de l'Exposition AC&M « Souris, on te regarde. ».

Pendant ce temps, la salle va être mise en place pour l'apéritif dînatoire prévu à 13h30.

La séance est levée à 13h.

La Présidente de l'AD

Evelyne Mettan



La Secrétaire de l'AD

Odile Dorsaz



Discours du Président de la SPVal

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Madame la Présidente de la commission scolaire,
Madame la Présidente de la FMEP,
Monsieur le Président du SER,
Mesdames et Messieurs les invités,
Chers collègues,

« Le paradis terrestre, où tous les gens s'aimeraient, où ils seraient courtois et aimables, où tout serait beau et évoluerait harmonieusement à la satisfaction du Seigneur, n'existera jamais. »

J'ai tiré cette citation d'un livre d'un essayiste et dramaturge devenu homme d'état. Non, les initiales de cet auteur ne sont pas OF, pas davantage JR, et encore moins SD. Ne cherchez plus, je vous donne la réponse : il s'agit de Vaclav Havel.

Si j'ai choisi cette citation pour introduire mon propos, c'est parce qu'elle peut nous éclairer sur le chemin que nous devons suivre pour traverser le monde qui sert de décor à notre passage. J'ai surtout choisi cette phrase à cause du mot évolution.

Oui, ces dernières semaines les choses ont évolué très vite. En me permettant une vision personnelle de cette évolution, je peux vous dire qu'en trois semaines, j'ai parlé à plus de journalistes que pendant les six années précédentes de mon mandat. L'association que je préside a retrouvé son acronyme dans la quasi-totalité des médias romands. L'arrivée de notre nouveau Chef constitue l'élément déclencheur de cet intérêt médiatique.

Ordinairement, une assemblée comme celle-ci bénéficie de la présence courtoise de notre télévision régionale Canal9 qui accorde une place importante à l'école dans ses sujets. Les autres médias régionaux se contentent souvent d'un coup de téléphone pour un retour enregistré. Les médias romands quant à eux, ignoraient jusqu'à notre existence. Il en va autrement aujourd'hui puisque la SPVal semble être devenue une star médiatique qui fait tourner les images et noircir du papier. Je vais décevoir tout de suite les personnes qui sont venues pour assister à un match SPVal-Freysinger. Le Président que je suis ne se sent pas de taille à défier notre Chef de département sur le terrain du débat devant les journalistes. Ce genre de confrontation me verrait très vite mis à terre et il n'entre pas dans mes intentions de terminer ainsi ma carrière.

J'ai eu l'occasion jeudi, à son invitation, de présenter au Chef de département les axes prioritaires définis par le comité SPVal. Sur un bon nombre de sujets, nous ne sommes pas loin de tomber d'accord. Après l'assemblée syndicale de ce matin, je suis en mesure de présenter le deuxième pan de nos activités, soit le relais des soucis manifestés par notre base. Je le ferai en commentant les résolutions votées tout à l'heure par les délégués. Elles constituent un arrêt sur image des soucis que se font les enseignants des classes valaisannes.

J'aimerais prolonger maintenant, devant notre Chef, devant les délégués et devant la presse le signalement de quelques aspects de l'évolution dont je vous parlais tout à l'heure qui dérangent les membres du comité de la SPVal.

Je commencerai par l'épisode des sans-papiers. Pour les membres de mon comité, il est évident que dans notre pays, chaque citoyen a le droit de répondre ce qu'il entend aux questions d'un journaliste. Il ne peut le faire qu'avec son niveau de compréhension des questions posées. Ce fut mon cas ces derniers jours et j'estime avoir fait mon devoir.

Lorsqu'on parle avec lui de la presse, Monsieur Freysinger annonce souvent, dans son langage très fleuri, qu'il ne peut pas péter de travers sans que tous les journalistes en parlent. Il faut donc, dans un apprentissage de Conseiller d'Etat, apprendre à péter droit. C'est moins médiatique mais ça soulage tout autant. Nous essaierons, nous aussi, d'exercer notre droiture dans ce domaine-là.

Le deuxième élément suscitant le mécontentement touche à l'organisation même de l'assemblée que nous vivons actuellement. Depuis sa création, née de la fusion de la Société des Instituteurs et de celle des Institutrices, en 1968, la SPVal a l'habitude d'inviter tous les cadres du Département à ses assises annuelles. La séance d'aujourd'hui constitue donc une première, puisque le Chef de département a intimé l'ordre à ses troupes de ne pas donner suite à notre invitation. Cela nous dérange et nous prive des habituels contacts pris lors des débats, de l'apéritif ou du repas qui suivent les assemblées. Le Valais est une terre de convivialité. Nous avons l'impression de perdre quelque chose dans ce domaine. Dans le passé, certains échanges ont été vifs avec le sommet de la hiérarchie, mais ils avaient lieu et débouchaient sur des rendez-vous dans les bureaux des différents étages de l'administration. Ce ne sera pas le cas aujourd'hui. L'auditoire aura donc peut-être l'impression qu'une seule personne va se sentir appelée par les propos tenus ici. Nous n'en sommes pas responsables.

Pour continuer la liste, j'aimerais maintenant passer à une inquiétude qui taraude le comité que je préside en interpellant plus directement notre Chef.

Vous avez pris l'habitude, ces dernières semaines, de vous adresser en ligne directe aux enseignants sur le terrain. Cette façon de faire, court-circuite la hiérarchie : associations, inspectorat et directions d'écoles. Vous êtes évidemment libre de procéder ainsi mais nous aimerions vous faire part d'un souci consécutif à cette pratique. Cette communication du Chef vers les enseignants en *one to one* est facile à réaliser par le biais des adresses educanet2, cependant, le contact en sens inverse du *1600 to one* des enseignants vers le grand Chef ne sera pas réalisable.

J'aimerais imaginer ces craintes par une petite métaphore. Un cultivateur peut facilement arroser, grâce aux techniques modernes, l'ensemble de ses champs, simplement en appuyant sur un bouton. Cependant, pour que les cultures restent saines, pour que chaque plante trouve sa place, pour retirer les herbes folles, pour traiter les maladies, il est nécessaire d'engager une équipe d'ouvriers.

Les associations sont là pour jouer ce rôle. Il s'agit donc de les respecter. Dans le même ordre d'idée, nous sommes convaincus que le long terme mettra en péril la stratégie légèrement démagogique du « *je suis des vôtres, je vous ai compris* ». Cela marche pendant que l'on surfe sur la vague de la nouveauté, l'exercice ne peut pas se répéter à l'infini. L'épisode des semaines -1 +1 en est une illustration. Dans un premier temps, beaucoup de gens ont applaudi, mais l'examen des détails fait parfois déchanter. Un conseiller d'Etat a beaucoup de pouvoir mais il ne peut pas abroger des articles de lois votés par le Grand Conseil. Il ne peut pas non plus tout connaître dans le microcosme des écoles primaires et enfantines. Les membres des comités d'associations sont des spécialistes de ces degrés d'enseignement, ils peuvent donc constituer des partenaires privilégiés pour distiller des informations vers le haut de la hiérarchie.

Dans l'épisode des semaines -1 +1, le comité SPVal a passé pour un grand méchant qui ne voulait pas reconnaître la générosité du Chef dans l'esprit de certains de ses membres. L'avenir prouvera cependant que c'est le comité qui avait raison. Cela sera particulièrement vrai lorsque le Grand Conseil voudra réaffirmer les choix faits le 14 septembre 2011 lors du vote de la loi sur le traitement des enseignants.

Monsieur Freysinger, vous êtes un battant, vous avez besoin de mener mille combats simultanément. Je ne voudrais pas que les propos que je tiens devant cette assemblée aujourd'hui soit considérés comme un réquisitoire contre vous. Vous avez d'ailleurs affirmé que le travail effectué par les enseignants dans les classes valaisannes était bon. Cela nous réjouit. Votre prédécesseur Claude Roch le faisait aussi du reste.

Je dois cependant poursuivre car nous avons encore d'autres inquiétudes. Certains penseurs ou philosophes dont nous vous savons proches contribuent régulièrement à alimenter les pages du Nouvelliste. Cette semaine, à deux reprises, nous avons découvert dans ce quotidien des propos qui nous ont choqués dans les phrases de vos amis.

La première fois, c'était le mardi 4 juin où, sous la plume de Slobodan Despot et dans un article consacré à Jean Romain, nous avons pu lire : « Faire entrer dans la filière scolaire des enfants vifs et curieux pour en voir sortir des idiots semi-analphabètes, cela ne peut être appelé un succès, sauf si l'idiotie généralisée est l'objectif du projet. » Nous osons croire que personne dans cette salle partage ce jugement insultant pour l'institution scolaire et pour les enfants.

Le deuxième motif d'indignation date du jeudi 6 juin, toujours dans le Nouvelliste, Jean Romain signe un texte d'une rare violence pour exécuter la HEP. Les membres SPVal savent que, comme toute organisation humaine, notre HEP est perfectible. Le comité que je préside tient à manifester son soutien à l'institut de formation des enseignants en disant haut et fort son indignation à la suite de la publication de ce pamphlet dans la presse cantonale. Dans notre souci d'information, nous avons publié ces propos sur notre site Internet pour que chacun puisse se faire une idée du danger représenté par certaines dérives.

J'aimerais m'adresser maintenant plus directement aux délégués et aux membres SPVal qui garnissent cette salle. Nous avons connu, ces derniers temps, des passages difficiles. Certains de nos membres ont fait savoir leur mécontentement au comité. Ils étaient cependant bien moins nombreux que ceux qui durant le même temps manifestaient leur soutien. A tous, et au nom du comité, j'affirme que nous devons rester unis. Donnez votre avis, frottez vos opinions aux nôtres, nous sommes là pour ça. Nous avons, depuis quelque temps, complètement changé notre communication sur Internet. Sur nos pages, on peut trouver tous les avis sur l'école mais on peut surtout trouver la ligne éthique que votre comité entend défendre. Notre Chef a changé, mais nos valeurs n'ont pas changé. Nous les défendrons contre tous ceux qui ne voudront pas les respecter. Nous aimons notre profession, nous connaissons l'histoire et nous savons ce qui arrive à ceux qui cèdent aux sirènes.

Pour deux ans encore, j'ai un mandat qui me donne la possibilité de travailler avec un comité composé de personnes qui s'engagent sans compter et qui sont devenus des amis. Jamais je ne trahirais la promesse que j'ai faite devant les délégués lors de mon élection. La phrase que j'avais choisie alors, je l'ai toujours en mémoire : « La confiance est le ciment invisible qui conduit une équipe à gagner. » Cette confiance, votre comité la revendique et ce même comité l'accordera à ceux qui en sont dignes.

Vive la SPVal !